

Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
12 AVRIL 2017**

MERCREDI, le douzième jour du mois d'avril deux mille dix-sept (12 avril 2017), une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux est tenue au bureau de celle-ci (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes), à compter de DIX-HUIT HEURES TRENTE-CINQ (18 h 35), à laquelle sont présents :

Madame Diane Aubut, mairesse de Sainte-Anne-de-la-Pérade;  
Madame Sonya Auclair, mairesse de Batiscan;  
Madame Lise Déry, mairesse de Saint-Stanislas;  
Monsieur Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;  
Monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Genève-de-Batiscan;  
Monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper-de-Champlain;  
Monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes;  
Monsieur Guy Simon, maire de Champlain;  
Monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux et maire de Saint-Maurice.

**ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Monsieur Pierre St-Onge, directeur général.

**2017-04-58**

Tous les membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux sont présents et renoncent aux formalités prévues par la loi pour la tenue d'une séance extraordinaire comme le permet l'article 157 du Code municipal du Québec.

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Genève-de-Batiscan, appuyé par madame Sonya Auclair, mairesse de Batiscan, et résolu à l'unanimité de décréter la tenue de la présente séance extraordinaire pour procéder à l'embauche de Monsieur Patrick Baril au poste de secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC des Chenaux.

**2017-04-59**

**EMBAUCHE DE MONSIEUR PATRICK BARIL AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Considérant que le directeur général de la Municipalité régionale de comté des Chenaux quittera son poste pour la retraite, le trente juin prochain;

Considérant que suite à un appel de candidatures, suivi d'entrevues avec la participation de Me Myriam Trudel du service-conseil en ressources humaines et relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités, un candidat est recommandé par le comité des ressources humaines, soit monsieur Patrick Baril de Sainte-Thècle;

**Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux**

Il est en conséquence proposé par monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prospér-de-Champlain appuyé par monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux engage monsieur Patrick Baril de Sainte-Thècle au poste de directeur général adjoint du 23 mai 2017 au 30 juin 2017 et à titre de secrétaire-trésorier et directeur général à compter du premier juillet 2017 suivant les conditions d'emploi convenues avec celui-ci;

Que cet engagement soit toutefois sujet à une période de probation de six (6) mois, calculée à compter du premier juillet 2017.

Que monsieur Gérard Bruneau, préfet, soit et est, autorisé à signer le contrat de travail préparé et présenté à monsieur Baril pour signature.

**2017-04-60**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À dix-huit heures quarante-cinq minutes (18 h 45), il est proposé par madame Lise Déry, mairesse de Saint-Stanislas, appuyée par monsieur Guy Simon, maire de Champlain, et résolu de lever la présente séance.

Adoptée.

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

PRÉFET